

TÉLÉGRAMME DÉPART EN CLAIR

		PARTIE RÉSERVÉE POUR L'ACHEMINEMENT		
.....				
URGENCE
}

<small>INDICATEURS D'ACHEMINEMENT</small>				
DE	ORIGINE	N° D'ENREGISTREMENT	DATE-HEURE-DÉPÔT-LETRE FUSEAU	
.....				

RÉDIGEZ VOS TÉLÉGRAMMES SELON LES DIRECTIVES DE LA CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE SUR LA CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE

		PARTIE RÉSERVÉE A L'EXPÉDITEUR		Nom du rédacteur : J LEONNET N° de téléphone : 747-03	
		MENTION D'URGENCE			
		IMMÉDIAT			
Cochez	VOIES AUTORISÉES				
éventuellement	AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION	<input type="checkbox"/>			
la mention	A TÉLÉPHONER A L'ARRIVÉE	<input type="checkbox"/>			
utile					

04 JAN. 2005

DE LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE INTERIEURE
ET DES LIBERTES LOCALES

A Mesdames et Messieurs les Préfets de région,
Mesdames et Messieurs les Préfets de département,
Monsieur le Préfet de Police,
Monsieur le Secrétaire Général du ministère de l'Intérieur
Monsieur le Directeur Général de la Police National
Monsieur le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale

NOR INTK0501001C

OBJET : OPERATION DE SECURISATION AUX ABORDS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

PAR TELEGRAMME DU 28 DECEMBRE DERNIER, JE VOUS AI DEMANDE D'ORGANISER UNE OPERATION DE SECURISATION AUX ABORDS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE VOS DEPARTEMENTS AU COURS DE LA JOURNEE DU JEUDI 6 JANVIER 2005, EN LIAISON AVEC LES PARQUETS ET LES CHEFS D'ETABLISSEMENTS - STOP -

J'ATTIRE VOTRE ATTENTION SUR L'IMPORTANT QUE J'ATTACHE A CETTE OPERATION DE LUTTE CONTRE LES DIVERS TRAFICS, RACKETS ET VIOLENCES SUBIS OU PRATIQUES ESSENTIELLEMENT PAR DES JEUNES - STOP -

LA POURSUITE DE CET OBJECTIF PASSE IMPERATIVEMENT PAR UNE PRESENCE RENFORCEE DE FORCES DE SECURITE EN CIVIL ET EN TENUE DANS L'ENVIRONNEMENT MEME DES GROUPES SCOLAIRES ET PAR DES OPERATIONS REGULIERES DE SECURISATION AUXQUELLES JE VOUS DEMANDE DE VEILLER. - STOP -

J'ATTENDS DE L'OPERATION DU JEUDI 6 JANVIER DES RESULTATS PRECIS DONT JE DEMANDE AUX DEUX DIRECTIONS GENERALES DE LA POLICE ET DE LA GENDARMERIE NATIONALE DE ME RENDRE COMPTE DANS LES MEILLEURS DELAIS SUR LA BASE DES OBSERVATIONS QUE VOUS LEUR TRANSMETTREZ. CONFORMEMENT AUX INSTRUCTIONS DU 28 DECEMBRE 2004 – STOP ET FIN -



PIERRE MONGIN

DIRECTEUR DU CABINET DU MINISTRE